

ÉDITO

Le Mot du Maire

Au nom du conseil municipal, des agents communaux et des jeunes du CMJ, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une très bonne et heureuse année 2024.

2023 a été une année où l'on a effectué beaucoup de travaux, et nous allons continuer ainsi sur 2024. Le Vivier sera particulièrement concerné, mais les autres hameaux le seront aussi.

La culture ne sera pas mise de côté, une nouvelle saison de spectacle va bientôt être présentée et une exposition historique est en préparation. Le sport, notamment les 40 ans du Rallye de La Matheysine, la piscine, le trail des passerelles, sera à l'honneur.

Bien d'autres surprises vous attendent, elles seront organisées par nos associations communales. Je vous dis à bientôt dans la prochaine édition de notre journal.

Franck Gonnord



MANIFESTATIONS

Le Calendrier des évènements à venir :

- vendredi 1^{er} mars 2024 : salle polyvalente - 19h00 - Le Pick'Nic
- samedi 23 mars 2024 : Saison culturelle - salle Jean MAGNAT - 20h00 - Ultima Patagonia (Cinéma - avant-première)
- vendredi 5 avril 2024 : salle polyvalente - 19h00 - Le Pick'Nic
- samedi 6 avril 2024 : salle Jean MAGNAT - Loto du comité des fêtes
- samedi 13 avril 2024 : Saison culturelle - salle Jean MAGNAT - 20h30 - Les Valbenettes (théâtre)
- vendredi 3 mai 2024 : salle polyvalente - 19h00 - Le Pick'Nic
- samedi 4 mai 2024 : Saison culturelle - salle Jean MAGNAT - 20h00 - L'Afrö Collectif (concert)

INFORMATIONS

ENEDIS

ENEDIS va réaliser des travaux de remplacement de transformateur ainsi qu'une réparation de fils conducteur HTA sur la commune.

Les travaux sont programmés pour le 5 mars 2024.

Durant cette opération l'alimentation du hameau « LES CÔTES » sera coupée de 08h30 à 15h30 afin de réaliser la mise en conformité du réseau HTA.

Enquête Publique concernant les captages d'eau du Vivier, de Piclaret et des Côtes

L'enquête se déroulera du 19 février au 14 mars 2024.

Trois permanences sont prévues :

- mardi 20 février 2024 de 09h00 à 12h00,
- lundi 4 mars 2024 de 09h00 à 12h00
- jeudi 14 mars 2024 de 14h30 à 17h30

Les propriétaires dont une parcelle se situe dans le périmètre de protection des captages vont recevoir un courrier recommandé.

ENFANCE - JEUNESSE

La Cantine

Notre prestataire de repas nous propose diverses animations tout au long de l'année, tant pour la cantine que le centre aéré.



Du coup, les enfants ont fait la fête le jeudi 14 novembre avec la « crêpe party » et le vendredi 22 décembre avec le traditionnel repas de Noël.

De super moments festifs où ils ont pu se déhancher sur des musiques endiablées.



La saison Culturelle 2024 – Les Spectacles

Depuis 2020 un livret de la saison culturelle est distribuée à l'ensemble des habitants.

Cette année, 6 spectacles vous seront proposés entre mars et octobre. Du théâtre, des concerts, une chorale... Il y en aura pour tous les goûts.

Vous pouvez réserver vos places en ligne sur le site internet de la commune ou par téléphone.

Toutes les informations sont consultables en ligne ou dans le livret culturel.

23/03/2024 – 20h00 – **Ultima Patagonia** – Cinéma

13/04/2024 – 20h30 – **Les Valbenettes** – Théâtre

04/05/2024 – 20h00 – **L'Afrö Collectif** – Concert

08/06/2024 – 20h30 – **Bureau des entrées** – Théâtre

28/09/2024 – 20h30 – **Éclats de Vies** – Théâtre

19/10/2024 – 18h00 – **Entresol** – Chant-Chorale

Les services municipaux

La commune dispose de plusieurs services :

- Le service administratif, composé d'un agent → Mélanie EYMERY
- Le service technique, composé de 2 agents → Laurent MILESI & Thierry PEYLIN
- Le service périscolaire, composé de 3 agents → Marlène SCANDELLA, Laurie COMBE & Jessica DIAFERIA

Chaque été les MNS, caissiers et serveurs du snack viennent renforcer les rangs pour la saison piscine :

- Ils étaient 6 sur la saison 2023 → César & Tiphaine (surveillance baignade), Eléa & Camille (caisse des entrées de la piscine), Manon & Gaëtan (serveurs snack)

Enfin, depuis la saison d'été 2019, des jeunes de la commune (à partir de 16 ans) viennent travailler 1 semaine avec les agents du service technique :

- En 2023, ils étaient 6 → Lydie, Morgan, Raphaël, Benjamin, Louise & Emma

Démarches administratives

Cartes grises et Permis de conduire

L'intégralité des demandes liées à la carte grise et au permis de conduire sont à effectuer en ligne sur le site officiel → ANTS.GOUV.FR et UNIQUEMENT sur ce site.

En effet, certains sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières.

Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais « d'assistance en ligne », de « traitement du dossier » ou encore de « tâches administratives automatisées ».

Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites.

Soyez vigilants.

Pour vous rendre sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/>

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie ou à venir en mairie.

L'URBANISME

Notre commune est au RNU soumise loi Montagne et PPRM.

Cela signifie qu'aucun terrain n'est constructible. Dans le cas où vous souhaiteriez savoir si votre terrain peut le devenir, vous devez effectuer des démarches d'urbanisme.

Quelques règles et explications pour votre projet :

- Vous souhaitez savoir si votre terrain peut devenir constructible ?

Il faut déposer une demande d'autorisation d'urbanisme : Formulaire 13410 (Cub – certificat d'urbanisme opérationnel).

Ce formulaire permet de connaître le droit de l'urbanisme applicable à un terrain donné et de savoir si l'opération projetée est réalisable.

- Vous souhaitez réaliser des travaux, ou une construction de moins de 20 m² ?

Il faut déposer une déclaration préalable : Formulaire 13404 (construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire).

Ce formulaire permet notamment de réaliser une construction nouvelle autre qu'une maison individuelle et d'effectuer des travaux (modification de construction existante, changement de destination...).

- Votre terrain est constructible et vous souhaitez construire une maison ?

Il faut déposer une demande de permis de construire : Formulaire 13409 (autre que portant sur une maison individuelle ou ses annexes).

Ce formulaire permet de réaliser une construction ou d'effectuer des travaux sur une construction existante.

- Votre terrain est vaste et constructible et vous projetez une opération d'aménagement important ?

Il faut déposer une demande de permis d'aménager : Formulaire 88065.

Ce formulaire permet de réaliser un aménagement, par exemple : une opération de creusement ou de surélévation du sol, un lotissement, un camping, une aire de stationnement, un parc d'attraction, un terrain de sports ou de loisirs).

LA VIE MUNICIPALE

L'URBANISME (suite)

Le cours d'une instruction (quelle que soit la demande) est le suivant :

1. constitution du dossier de demande
2. dépôt du dossier en mairie (par mail de préférence)
3. réception et enregistrement du dossier au service urbanisme de la mairie
4. selon le régime d'urbanisme de la commune → instruction par la mairie, ou par la communauté de commune, ou par la métro, ou par la DDT. Nous concernant les dossiers sont enregistrés en mairie et instruit par la DDT
5. le service compétent instruit le dossier (service ADS = Application du Droit du Sol)
6. projet de décision (Accord, Refus ou demande de complément)
7. prise de l'arrêté de décision par le maire et transmission d'une copie au service ADS
8. dans le cadre d'une réponse favorable un arrêté est envoyé, il faudra alors →
 - a) afficher la décision sur le terrain
 - b) dès réception de l'avis favorable il faudra transmettre à la mairie la déclaration d'ouverture de chantier (Formulaire 13407)
 - c) dès la fin des travaux il faudra transmettre à la mairie la déclaration de fin de chantier (Formulaire 13408)

Comment déposer vos dossiers d'urbanisme ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désormais déposer en ligne votre demande de permis de construire ainsi que toute demande d'autorisation d'urbanisme, à tout moment de la journée et où que vous soyez. La constitution du dossier est simplifiée : il suffit de scanner ou de télécharger les documents exigés.

Notre commune étant au RNU (enregistrement par la commune et instruction par les services de l'État), nous vous conseillons de déposer votre dossier par mail à l'adresse : urbanisme@lamottesaintmartin.fr

SPECTACLE DE NOËL

Le sou des écoles soutenu par le conseil municipal...

a réuni la population pour entamer de la plus belle des manières les fêtes de fin d'année.

C'est ainsi que vendredi 15 décembre dernier « petits » et « grands » avaient rendez-vous dans la salle de spectacle Jean MAGNAT où les attendaient les « Berlo's », duo comique natif de notre village.

Ils ont enchaîné mimes, magie, impro, beat-box... fou rire garanti !

Puis, le Père-Noël est venu faire une apparition, pour le plus grand bonheur des enfants.

Avant de se quitter le Sou des écoles a proposé des rafraîchissements au profit des enfants de l'école.



CCAS & CMJ

Le Repas des Aînés

Les élus et le CMJ ont donné rendez-vous à nos aînés le dimanche 7 janvier 2024 afin de passer un moment convivial et fêter comme il se doit cette nouvelle année.

Tous se sont réunis dans une ambiance chaleureuse autour d'un délicieux repas préparé par « Verveine-Citron », tandis que l'animation avait été laissée au maestro Michel Vittone.

Enfin, après la galette des rois, tous sont repartis avec un pot de confiture de chez « Morfalou ».

Merci à nos artisans locaux d'avoir régaler cette belle assemblée, et merci à Michel Vittone pour les pas endiablés.



ÉTAT-CIVIL – Naissance – Mariage – Décès (année 2023)

Naissance

- Mathis, Denis DELABOVE, né le 04/01/2023
- Suzie, Jossy Annie GEISS, née le 05/04/2023
- Ambre, Patricia, Annie VANGEEL, née le 16/08/2023
- Noam – Lucas – Ayden ODDOS, né le 25/09/2023

Décès

- Roger, Louis, Fernand BIZET, le 11/01/2023
- Yvonne, Léontine ABRATE (née BEL), le 17/09/2023
- Jean-Pierre, Henri, Paul VIANDE, le 16/11/2023

Mariage

- Jérémie, Eddy BRACONNIER & Alice CLAVEL, le 07/01/2023
- Baptiste, Patrick, Martin, CHARRIER & Vanessa, Dominique, Patricia MURY, le 26/08/2023
- Sylvain, Adelin, René, Marcel CASSAGNE & Virginie, Hélène, Huguette MELMOUX, le 02/09/2023

PACS

- Mickaël, Daniel, Jean GENOIS & Alexandra, Joséphine, Yvette VALLIER, le 29/07/2023

LES FINANCES – Budgets Prévisionnels 2024

Budget « Commune »

Synthèse COMMUNE	Budgétisé 2024	
Fonctionnement Commune	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		335 951,64 €
Exercice courant	465 008,98 €	471 645,00 €
Résultat exercice courant		6 636,02 €
Résultat prévisionnel affecté aux investissement (023)	250 000,00 €	
Total fonctionnement	715 008,98 €	807 596,64 €
Résultat fonctionnement		92 587,66 €
Investissement Commune	Dépenses	Recettes
Affectation du résultat de fonctionnement année précédente (1068)		73 036,77 €
Résultat prévisionnel fonctionnement affecté aux investissement (021)		250 000,00 €
Résultat exercice précédent reporté	73 036,77 €	
Exercice courant (hors 1068 pour RI / avec report et 021)	445 027,91 €	202 276,15 €
Reste à réaliser exercice 2020 sur 2021	0,00 €	
Résultat exercice courant		-242 751,76 €
Total investissement	518 064,68 €	525 312,92 €
Résultat investissement		7 248,24 €
Total 2024	1 233 073,66 €	1 332 909,56 €
Résultat global		99 835,90 €

Projet d'investissement pour l'année 2024 :

- Fin des travaux du Pont de Raccord
- Aménagement et mise en sécurité du Vivier
- Étude d'Architecte pour la salle de spectacle et les extérieurs de l'Espace Jean MAGNAT
- Achat immobilier « Le Mollard »
- Aménagement du « Chemin des Vignes » et « Montée de La Rousse »
- Achat d'une épaveuse

Budget « Eau »

Synthèse EAU	Budgétisé 2024	
Fonctionnement Eau	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		63 282,30 €
Exercice courant	86 805,22 €	75 389,22 €
Résultat exercice courant		-11 416,00 €
Total fonctionnement	86 805,22 €	138 671,52 €
Résultat fonctionnement		51 866,30 €
Investissement Eau	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		160 848,99 €
Affectation du résultat de fonctionnement année précédente (1068)		0,00 €
Exercice courant	283 086,83 €	142 430,51 €
Reste à réaliser exercice précédent	0,00 €	
Résultat exercice courant		-140 656,32 €
Total investissement	283 086,83 €	303 279,50 €
Résultat investissement		20 192,67 €
Total 2024	369 892,05 €	441 951,02 €
Résultat global		72 058,97 €

Proposition d'investissement sur 2024 :

- Rénovation du réseau d'alimentation en eau potable « Le Vivier » & Création des réseaux d'eau pluviale « Le Vivier »
- Nota : Le SIARV se charge des travaux sur le réseau d'eau usée « Le Vivier »

Fin 2023, le Tribunal a nommé les commissaires enquêteurs dans le cadre de la protection des captages d'eau potable de la commune de La Motte-Saint-Martin. Cette nomination fait suite à la demande de Monsieur le Préfet de l'Isère en vue de procéder à l'enquête publique. Cette dernière aura lieu en 2024.

INFORMATIONS PRATIQUES

Contacts Mairie & École

Secrétariat / cantine / garderie : 04 76 30 65 53

École : 04 76 30 44 47

Email : mairie@lamottesaintmartin.fr

Ouverture au public : lundi et mardi de 09 h à 11 h, jeudi de 14 h à 17 h, samedi de 09h30 à 12 h.

Site internet : <https://www.lamottesaintmartin.fr/>

Email élus : elus@lamottesaintmartin.fr

Email CCAS : ccas@lamottesaintmartin.fr

Numéros d'urgence

SAMU : 15 / Police (Gendarmerie de La Mure) : 17

Sapeurs pompiers : 18 ou 112 / Enfance maltraitée : 119

Numéros pratiques

Pharmacie (La Motte-d'Aveillans) : 04 76 30 60 14

Centre médical (La Motte-d'Aveillans) : 04 76 30 77 50

La poste (La Motte-d'Aveillans) : 36 31

Dépannage Électricité ErDF : 09 726 750 38

Bonne et Heureuse année 2024 à toutes et tous